



4 87919002 5036 3

De Secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures
Commissaire du Royaume-Uni

Ministère des Affaires Extérieures

OTTAWA, le 21 juillet 1953

OTTAWA, le 21 juillet 1953

33-3 ON

No E-33

MONSIEUR LE HAUT COMMISSAIRE,

Je tiens l'honneur de me relier à votre Note n° 197 en date du 30 juin 1953, concernant l'extension à la Colonie de la Dominique de l'Accord intervenu le 30 juin 1948 entre le Gouvernement du Royaume-Uni et le Gouvernement du Canada pour éviter les doubles impositions et prévenir l'évasion fiscale en matière d'impôt sur le revenu et de vous confirmer que les termes de la Note précitée sont jugés acceptables par le Gouvernement du Canada.

Votre Note et la présente réponse constituent, en conséquence, un accord sur le sujet entre nos deux Gouvernements.

Veuillez agréer, Monsieur le Haut Commissaire, les assurances renouvelées de ma très haute considération.

L.D. WILGESS
pour le Secrétaire d'Etat
aux Affaires extérieures

for the Secretary of State
for Foreign Affairs